

Réunions d'information sur les MUTATIONS *inter-académiques*

**Jeudi 25 novembre 2010
à l'IUFM Canebière**

**Mercredi 1^o décembre 2010
à l'IUFM d'Aix**

Jeudi 25 novembre IUFM Canebière

- **9h30 : échange avec les militants du SNES sur la formation, les réformes en cours, l'action, la carrière, les enjeux actuels...**
- **14h : réunion mutations**

Mercredi 1^o décembre IUFM Aix-en-Provence

14h : réunion mutations

Plus d'informations page 3

Le SNES organise une journée nationale des stagiaires mercredi 20 octobre

Les retours des stagiaires que nous avons jusqu'à présent obtenus laissent entrevoir de gros problèmes au niveau de la charge de travail et parfois des relations avec les Chefs d'établissement ou encore les tuteurs.

Nous vous invitons à venir au siège du SNES – 12 place du Général de Gaulle – 13001 Marseille (métro Vieux-Port) mercredi 20 octobre à 14 h.

Cette réunion a pour but de faire un point sur vos conditions de stage dans cette année de réforme de la formation.

Edito

La rentrée passée, il est temps d'en faire ensemble le bilan.

De notre côté nous avons pu, lors de la commission d'affectation des stagiaires du 25 août, procéder à de nombreuses améliorations des affectations, malgré le nombre restreint de postes prévus pour les stagiaires. Nous avons ainsi fait supprimer la plus grande partie des services partagés sur plusieurs établissements ainsi que ceux en établissements difficiles ou encore en SEGPA. Mais la plupart des stagiaires se retrouvent néanmoins avec un service complet. Cette aberration, dictée par la volonté de supprimer des postes d'enseignants (6000 du fait de la seule réforme de la formation), conduit à placer les stagiaires dans des conditions inacceptables. Un service complet réparti sur quatre jours, des bribes de formation tardive en plus du temps complet devant les classes, cette réforme relève de la provocation. Nous savons aussi qu'un grand nombre de stagiaires n'a pas de tuteur dans son établissement, ou un emploi du temps qui rend impossible le travail avec lui, ou encore un service accru par rapport à celui prévu par le Rectorat. C'est pourquoi vous trouverez en page 2 une enquête à nous renvoyer visant à prendre la mesure de la situation afin d'intervenir auprès du Rectorat. Il faut aussi commencer à penser aux mutations. En effet, la circulaire ministérielle fixant les règles du mouvement 2011 paraîtra en novembre. D'ici là il n'est évidemment pas sérieux de prétendre vous donner des informations fiables. En revanche, pour pouvoir assister aux réunions que nous organisons pour les stagiaires, vous devez faire une demande d'autorisation d'absence un mois avant (si la réunion tombe à un moment où vous avez cours ou formation ; sinon c'est inutile). N'ayez aucune inquiétude, la procédure est classique et l'autorisation est de droit.

En attendant de vous rencontrer lors des permanences et des réunions, toute l'équipe des militants du SNES vous soutient et dénoncera avec vous ces nouvelles conditions de stage qui sont imposées par le gouvernement contre l'avis de l'ensemble de la profession.

Emilie Gendry, Julien Weisz, Mathilde Freu

**Le SNES vous accueille entre 12 heures et
14 heures sur les sites IUFM
les jeudis de formation.**

Sommaire

Page 1 : Edito, action
Page 2 : Enquête de rentrée et stages
Page 3 : Réunions sur les mutations

Enquête de rentrée à renvoyer au SNES, 12 place du Général de Gaulle, 13001 Marseille
ou à nous remettre mercredi 20 octobre ou sur les sites les jeudis de formation

Nom et prénom (facultatif) : Discipline : Etablissement(s) :
.....

- Par qui avez-vous été accueillis le 31 août ? Le 1er septembre ? Avez-vous rencontré le représentant du SNES de votre établissement ?
.....
.....
- Avez-vous rencontré des problèmes concernant votre service ? Par exemple, vous a-t-on proposé des heures supplémentaires, avez-vous dû réclamer l'heure de 1ère chaire ou de vaisselle, avez-vous cours le jeudi... ?
.....
.....
- Avez-vous pu résoudre ces problèmes et comment ?
.....
.....
- Etes-vous accompagné par un tuteur dans votre établissement ? En dehors de votre établissement ? Par des collègues de votre discipline ? Par d'autres collègues ?
.....
.....
- Vous sentiez-vous suffisamment armés pour affronter dès la rentrée ce qu'on appelle « la gestion de la classe » ? Quelles difficultés avez-vous rencontré ?
.....
.....
- Votre emploi du temps vous laisse-t-il suffisamment de temps libre pour préparer vos cours, notamment si vous êtes sur plusieurs établissements ?
.....
.....
- Combien de temps estimez-vous consacrer à la préparation de vos cours ?
.....
.....
- Etes-vous déjà allé sur le forum mis en place par le SNES pour aider les stagiaires ? (<http://stagiaires.educ.free.fr/>)
.....
- Comment s'organisent vos journées de formation (le jeudi toute la journée, seulement le jeudi matin...) ? Quel est le contenu de ces journées ? En êtes-vous satisfaits ?
.....
.....
- Quelles questions, syndicales ou pédagogiques, souhaiteriez-vous aborder si vous participiez à un stage organisé par le SNES ?
.....
.....
- Si vous souhaitez être contacté par le SNES sur l'une de ces questions, vous pouvez nous laisser vos coordonnées téléphoniques ou email :

Stages organisés par le SNES auxquels vous pouvez vous inscrire en écrivant à s3aix@snes.edu :

Stage Entrée dans le métier, carrière, formation : mercredi 25 novembre de 9h30 à 12 h à l'IUFM Canebière

Stage Langues Vivantes : jeudi 2 décembre de 9h à 17h au collège Henri Barnier (Marseille 16°)

D'autres stages, notamment disciplinaires, vous seront proposés tout au long de l'année scolaire.

La formation syndicale est de droit, il suffit de remplir une demande d'autorisation d'absence à remettre à votre Chef d'Etablissement un mois au moins avant la date du stage (modèle en page 3).

REUNIONS MUTATIONS

Venez nombreux aux réunions mutations inter-académiques du SNES le jeudi 25 novembre et mercredi 1er décembre à 14h sur le site de la Canebière et le site d'Aix. Elles seront animées par vos commissaires paritaires nationaux du SNES, qui siègent depuis des années dans les commissions d'affectation. Grâce à cette expérience ils viendront vous expliquer les principes du mouvement, ses subtilités, les stratégies possibles et examiner les différents cas individuels.



Stage de formation sur les MUTATIONS *spécial IUFM*

Jeudi 25 novembre 14 heures IUFM Canebière

Mercredi 1er décembre 14 heures IUFM d'Aix

Les salles seront précisées sur les sites.

Comment participer aux stages et aux réunions du SNES ?

Comme chaque fonctionnaire, un enseignant, stagiaire ou titulaire, a le droit de participer aux activités et à la formation syndicale sur son temps de travail, à raison de douze stages par an et une heure d'information syndicale mensuelle (article 34-7 du titre II du statut général des fonctionnaires).

Pour participer aux stages, il faut déposer une demande d'autorisation d'absence (voir modèle ci-dessous) un mois à l'avance par la voie hiérarchique. Le rattrapage des cours avec les élèves peut vous être demandé par votre chef d'établissement mais il n'est en aucun cas obligatoire pour les stages syndicaux.

Vous devez donc déposer votre demande auprès de votre chef d'établissement avant les vacances de la Toussaint.

Modèle de demande d'autorisation d'absence manuscrite

Nom :

Prénom :

Grade (certifié, agrégé) :

Discipline :

Monsieur le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille

.....(Adresse de l'établissement)

Conformément aux dispositions de la loi n° 84.16 du 11/01/1984 (article 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires, définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé : (date) pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera dans les locaux de l'IUFM (**ville**).

Il est organisé par le secrétariat académique du SNES, sous l'égide de l'IRHSES, organisme agréé, figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale (arrêté du 02/02/1995, publié au Journal Officiel du 10/02/95).

A
Signature :

, le